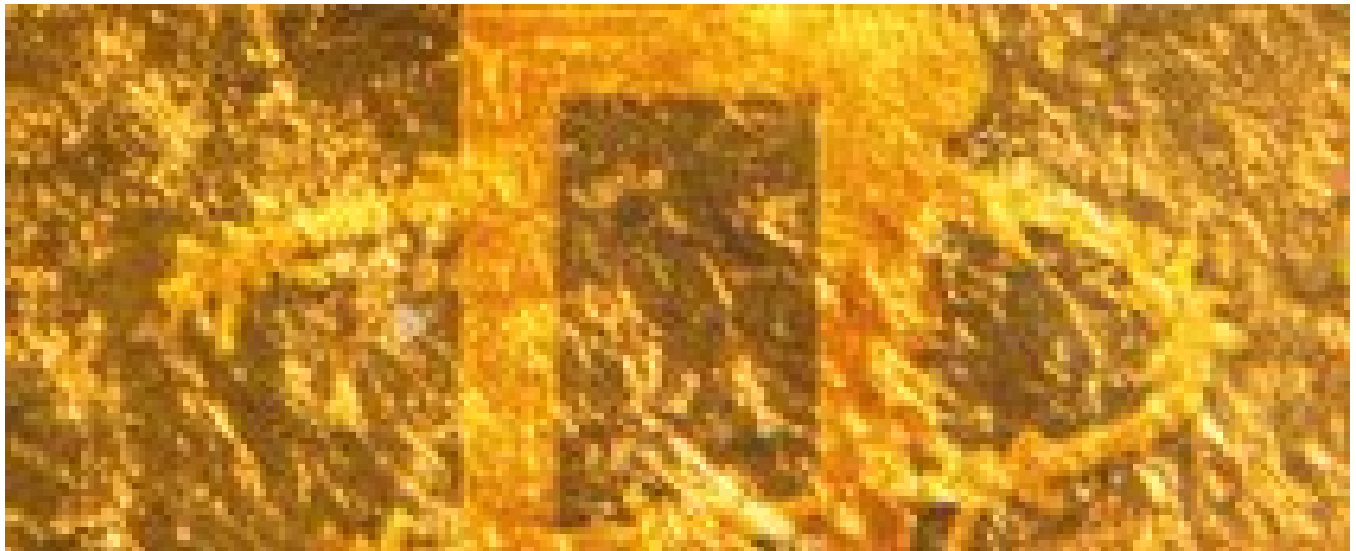


AJOUTÉ LE 5 OCTOBRE 2011

AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE FRANCOPHONE

LES COMPTES 2010



L'indépendance d'Amnesty International, c'est VOUS !

Amnesty International n'accepte pas de subsides gouvernementaux (en dehors de certains projets spécifiques en matière d'éducation aux droits humains). Le financement de nos activités repose donc entièrement sur vos dons, la vente de bougies, les legs et les cotisations de nos membres.

Dans un souci de transparence mais avant tout pour répondre à notre obligation de VOUS rendre des comptes, vous trouverez la présentation de nos finances pour l'exercice 2010.

AMNESTY OFFRE DES GARANTIES DE TRANSPARENCE SUR SES COMPTES ANNUELS

- En conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL, les comptes, bilan et budget d'Amnesty sont présentés selon les nouveaux critères de la comptabilité normalisée des sociétés.
- Ceux-ci sont examinés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le Cabinet Christophe Remon, avant d'être soumis à l'Assemblée Générale pour approbation. Les comptes ont été approuvés et attestés en avril 2010.
- Un contrôle du Ministère des Finances a lieu dans le but d'établir et de suivre le dossier d'agrément fiscal (renouvelé en 2007 pour une durée de 6 ans).
- En tant que membre de l'association pour une éthique dans la collecte de fonds, AIBF s'engage à respecter le code déontologique de cette organisation. Notre association est par ailleurs soumise chaque année à un contrôle de gestion. Pour en savoir d'avantage sur cet organisme : www.vef-aerf.be (<http://www.vef-aerf.be>).

Vous avez un droit à l'information

Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.

Toutes questions relatives aux documents présentés ci-après ou aux finances d'AIBF peuvent être demandés par mail : cvanparijs@amnesty.be ou par courrier : Amnesty International Belgique francophone, Cécile Van Parijs, 9 rue Berckmans - 1060 Bruxelles.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Cette année notre section affiche un résultat positif de 247 023€. Nous avons récoltés 3 958 705 € et investis 3 711 682€.

Votre soutien financier nous a permis les développements suivants :

Recherche et soutien international

31% - 1 165 465 €

Les fonds sont alloués au Secrétariat International basé à Londres. Celui-ci gère un vaste travail de recherche et de lobbying au niveau mondial. 400 personnes s’y investissent au quotidien et constituent le centre nerveux du travail d’Amnesty. Une partie des fonds est également redistribuée dans les sections du Sud. De nombreuses missions sur le terrain sont réalisées. Missions qui alimentent les rapports d’Amnesty toujours considérés à ce jour comme des documents de références en matière de Droit International. Ces missions permettent aussi de détecter plus rapidement des violations de Droits Humains perpétrées dans certaines régions du monde et de déclencher des actions urgentes diffusées dans le monde.

Campagnes et communication

38 % - 1 386 398 €

Nos investissements se répartissent autour de trois pôles majeurs :

– Les campagnes de sensibilisation

C’est vraiment le cœur du travail d’Amnesty : la sensibilisation et l’éducation du public et des pouvoirs publics aux problématiques des droits humains via l’information, la formation et l’action. Ces campagnes ont aussi été adaptées aux jeunes : développement d’un programme jeunesse et de journées d’action spécifique. A côté des campagnes permanentes et de la gestion de l’actualité, en 2010 un focus particulier a été mis sur la mortalité maternelle et les bidonvilles.

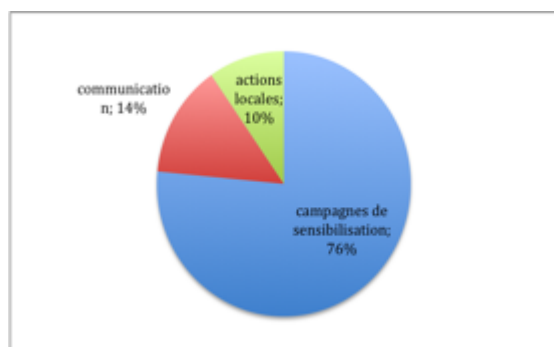
– La communication

Ce poste comprend diverses revues et outils audio-visuels à destination du grand public, des médias et de nos membres : notre magazine « le Fil d’Amnesty », les communiqués et conférences de presse, Amnesty interne, notre rapport d’activités.

– Les actions locales

Les groupes locaux d’Amnesty promeuvent des actions locales d’information et de sensibilisation aux droits humains dans le cadre des différentes campagnes notamment auprès des autorités locales.

Répartition des investissements 2010 en campagnes et communication



Récolte de Fonds

26 % - 944 971 €

Divers modes de collecte de fonds contribuent à assurer les rentrées financières indispensables à Amnesty afin de lui assurer son indépendance d'actions :

- le recrutement de 5 000 nouveaux membres par an
- la récolte de dons supplémentaires autour d'actions ou de campagnes
- notre campagne bougies avec la vente de près de 100 000 bougies chaque année
- la promotion des legs

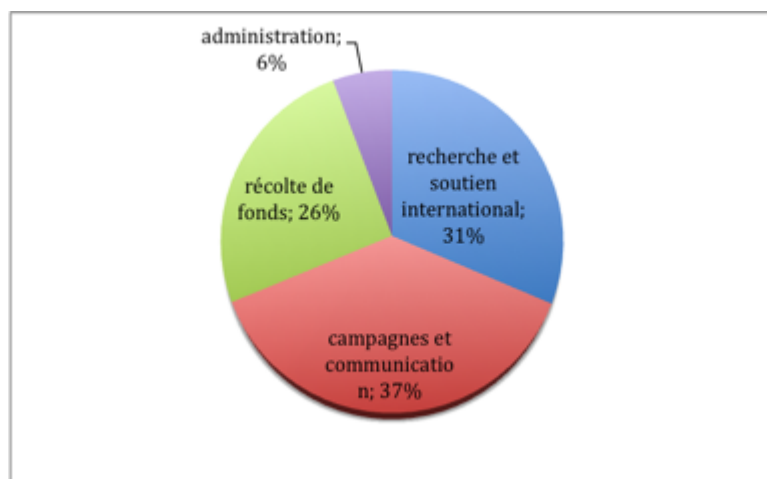
Tous les programmes de collecte de fonds font l'objet d'un suivi rigoureux afin de garantir le plus haut rendement. Chaque développement se fonde sur l'approbation d'un business plan par le Conseil d'Administration.

Administration

6 % - 214 848 €

Frais liés à la bonne gestion administrative de notre section. D'année en année nous tentons de réduire au maximum les coûts de structure sans en amoindrir son efficacité. Dans ce cadre, nous revoyons annuellement les contrats avec nos fournisseurs. Les achats d'importance font tous l'objet d'un appel d'offres.

Répartition des dépenses 2010



L'investissement en récolte de fonds nous a ainsi permis de récolter 3 958 705 € en 2010.

Répartition des revenus 2010

